

Arquengy



BULLETIN MUNICIPAL
2022

Sommaire

LE MOT DU MAIRE

p.3

VIE MUNICIPALE

p.4

ACTUALITES

p.11

ETAT CIVIL

p.12

VIE SCOLAIRE

p.13

VIE
ASSOCIATIVE

p.18

RENSEIGNEMENTS
PRATIQUES

p.23

DIVERS

p.26

LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

A l'heure où la 5^{ème} vague bouleverse encore nos modes de vie, contraignant nos traditionnelles rencontres de début d'année, je demeure optimiste à la perception d'une sortie de crise prochaine.

Je vous adresse au nom du Conseil Municipal, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Quelle soit belle, douce et vous apporte le bonheur, la réussite dans vos projets et surtout ce bien si précieux qu'est la santé.

Dans ce contexte pandémique, l'équipe municipale et les services municipaux sont pleinement mobilisés au service de notre population.

Le service technique municipal s'est étoffé d'un second agent avec l'arrivée d'Yvon LEVERRIER au mois de juin. L'équipe ne ménage pas d'efforts pour l'embellissement du village.

Le commerce voit son activité perdurer, grâce à l'arrivée estivale de Nicolas et Stéphanie, nouveaux gérants du « Bar d'Arq ». Je leur souhaite la bienvenue et vous invite à les soutenir pour faire vivre notre commerce.

Notre école compte 67 élèves, les effectifs sont en hausse ! L'équipe pédagogique maintient le cap malgré la mise en œuvre des protocoles sanitaires. Je les félicite pour leur travail, de même que les enfants qui s'adaptent de bon gré à ces contraintes ainsi que les parents d'élèves qui font preuve de compréhension.

Les associations tentent de maintenir les activités et animations si importantes pour entretenir le lien social entre les habitants. J'encourage tous les bénévoles à poursuivre les activités qui sont au cœur de la vie du village, et les remercie pour leur contribution.

Depuis 2014, nous poursuivons notre engagement de désendettement. Malgré les contraintes budgétaires, nous autofinançons des actions visant à entretenir notre patrimoine, au service de la population.

Le lotissement des Noyers ne dispose plus que de deux parcelles disponibles. Pour le plus grand plaisir des résidents, l'éclairage public est en service et la deuxième phase sera mise en œuvre dès que toutes les constructions seront abouties. Pour maintenir une offre d'accueil de nouveaux résidents, l'équipe municipale est invitée à la réflexion d'un futur projet de lotissement.

Hâte de faire tomber les masques et de vous retrouver sereinement !
Prenez soin de vous !

Jérémie BERTREL

SUBVENTIONS VERSÉES

| ASSOCIATIONS | Subventions 2021 |
|---|------------------|
| Amicale des Pompiers | 80 € |
| Classe découverte - école d'ARQUENAY | 1 350 € |
| Association parents élèves - école d'ARQUENAY | 340 € |
| Classe découverte APEL du RPI Bazougers/La Bazouge (en fonction du nombre d'enfants domiciliés) 6 élèves x 38 € | 228 € |
| UDOGEC (élève en classe ULIS) (en fonction du nombre d'enfants domiciliés) | 430 € |
| Réserve pour subvention exceptionnelle | 1 600 € |

TRAVAUX REALISÉS EN 2021

ÉGLISE

La municipalité s'est toujours engagée dans des programmes d'entretien de son patrimoine. L'église Saint Germain a bénéficié de plusieurs tranches d'aménagement depuis 30 ans.

- Le faitage de la toiture de la Nef était particulièrement abîmé et devait faire l'objet d'une restauration. L'entreprise PESCHE Couverture, a été sollicitée pour la remise en état de ces couvertures. Ces travaux s'élèvent à 5 415 € HT.
- Les 3 appareils de mise en volée des cloches étaient hors d'usage et devaient être changés. Seul le tintement des cloches était encore fonctionnel. L'entreprise GOUGEON, spécialiste campaniste, a proposé de changer ce mécanisme par un nouveau système linéaire, afin de protéger le beffroi du clocher. En effet les moteurs classiques des cloches sollicitent le beffroi. Le montant global est de 7 161 € HT.

Ce programme de travaux a bénéficié d'une aide financière de L'État, la Région des Pays de Loire, et du Département de la Mayenne.

- DETR (État) 3 772 €
- Contrat de territoire Département 2 574 €
- Aide au patrimoine du Département 3 714 €

COMMERCE

Le commerce a fait l'objet de travaux importants en 2010. Dans la continuité de ces travaux, le ravalement de la façade devenait impératif. Cette opération a été réalisée par l'entreprise SEMG VEILLÉ pour un montant de 21 557 € HT. Le département de la Mayenne a apporté un soutien financier de 12 335 € dans le cadre du plan Mayenne Relance.



TRAVAUX DE VOIRIE

La municipalité a affecté la somme de 5 000 € au titre du programme de voirie de 2021 suivant :

- CR de la Chasselouvière
- Reprofilage ponctuel de chaussée
- Réalisation de saignées et de curages de fossés pour améliorer l'écoulement des eaux

ÉCLAIRAGE PUBLIC DU LOTISSEMENT DES NOYERS

Le lotissement des Noyers a vu le jour en 2011. Actuellement, il reste deux parcelles disponibles à la vente. La municipalité a souhaité engager la réalisation de la deuxième phase de voirie, par l'installation de l'éclairage public. Le montant des travaux s'élève à 21336 € HT. Territoire Energie Mayenne a été le maître d'œuvre et a apporté une contribution de 4268 €.

INSTALLATION D'UN SYSTEME ANTI-INTRUSION A L'ECOLE

Les services de l'Etat ont lancé un programme de protection des écoles, par l'installation d'un système d'alarme anti-intrusion. La commune d'Arquenay a pu bénéficier de cette dotation et l'école sera prochainement équipée de ce système d'alarme anti-intrusion. La SARL Espace Sécurité de Laval a été retenue pour un montant de travaux de 4035 € HT, subventionnés à hauteur de 3000 € par l'Etat.

ISOLATION DES LOGEMENTS LOCATIFS

Un programme d'isolation des combles perdus des 8 logements locatifs (6 logements de la rue de la Gare et 2 logements de la rue des Chardonnerets) a été réalisé par la société ISODEAL. Le coût de l'opération est nul, seulement l'investissement en temps pour l'administratif et le suivi de chantier ont été nécessaires.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PROPRETÉ



La communauté de communes du Pays de Meslay-Grez a réalisé l'aménagement de notre espace propreté par le remplacement des conteneurs aériens par des dispositifs semi-enterrés.

La municipalité assure l'entretien de cet espace. Il est trop souvent constaté des incivilités.

Merci de respecter ce lieu pour le confort de tous

RETROSPECTIVE DES ACTIONS 2021

MATINEE CITOYENNE DU 23 OCTOBRE

Matinée citoyenne : retour en images sur cette belle matinée. Merci encore à tous les participants ainsi qu'aux entreprises SEMG VEILLE et COM53 pour le prêt de matériel. Cette opération sera renouvelée. La date du 23 avril est envisagée, nous comptons sur vous !



OPERATION COUP DE POUCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Cadre de vie

Le samedi matin 23 juin, des membres du conseil municipal ont donné un coup de pouce aux agents municipaux en effectuant la taille des haies de charmilles route des Acacias et rue de l'Étang.



Église

Le samedi 13 février au matin, opération nettoyage et renforcement du plancher sous les cloches en prévision de la réparation des moteurs.

L'intervention a permis également la pose de dispositif empêchant l'accès aux oiseaux.



LES ENFANTS FLEURISSENT L'ECOLE

Écoles : Dans le cadre des NAP, les enfants de l'école ont réalisé des plantations pour fleurir la cour de récréation.



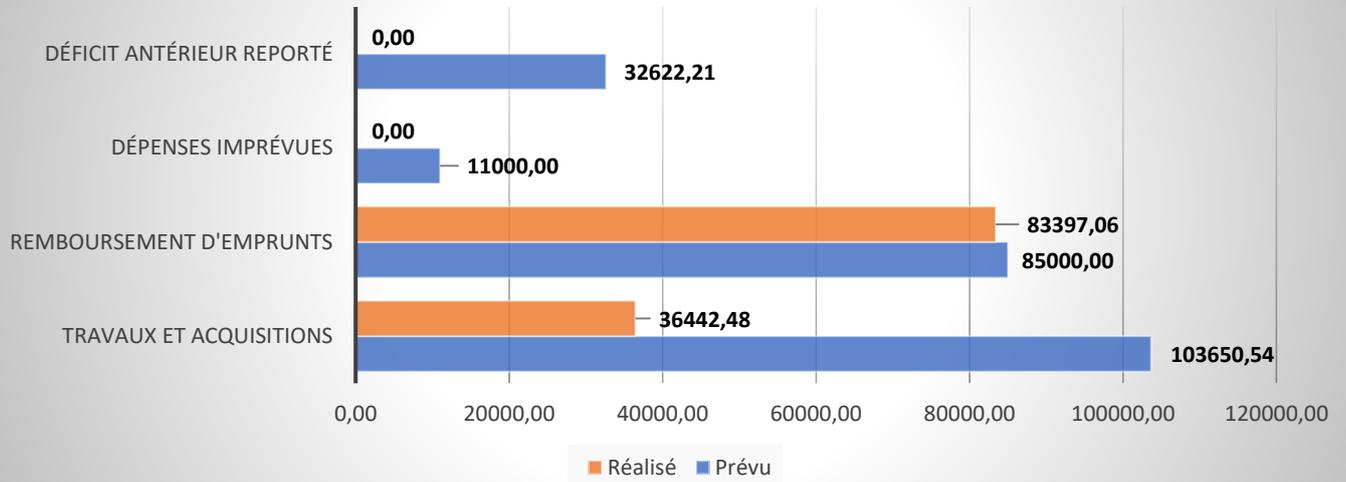
DISTRIBUTION DE BRIOCHES

Le samedi 23 janvier, le contexte sanitaire n'ayant pas permis d'organiser la traditionnelle après-midi récréative, les membres de la commission sociale et du conseil municipal ont procédé à une distribution de brioches à destination de nos aînés.

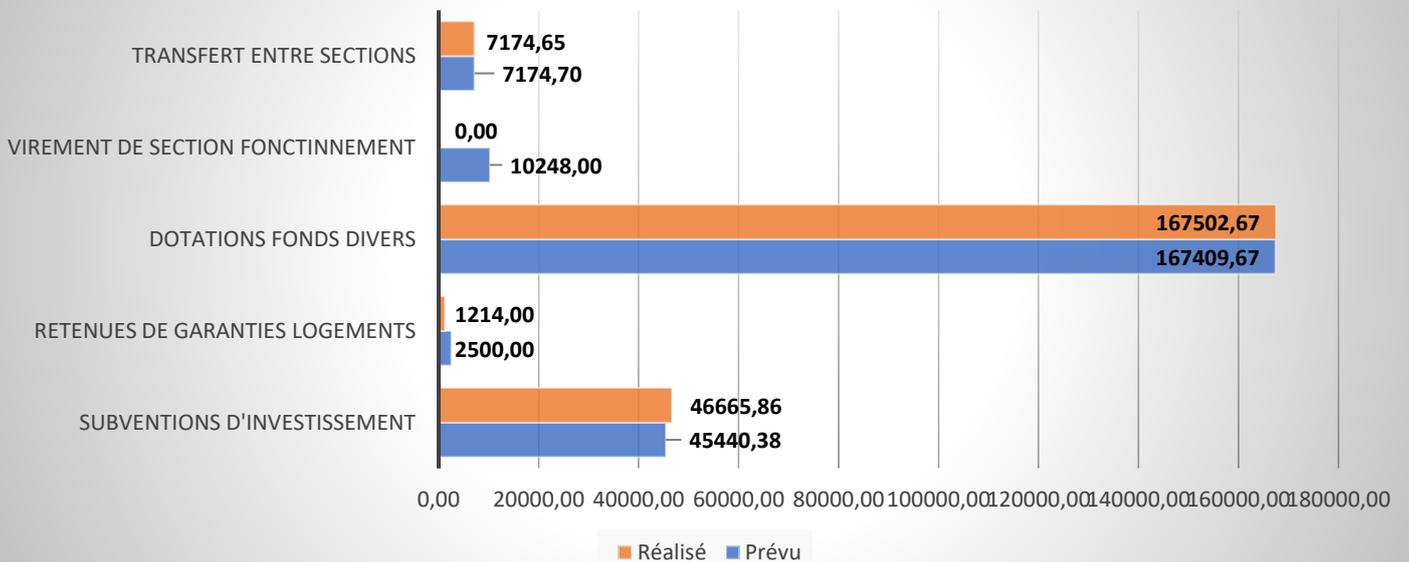


FINANCES COMMUNALES

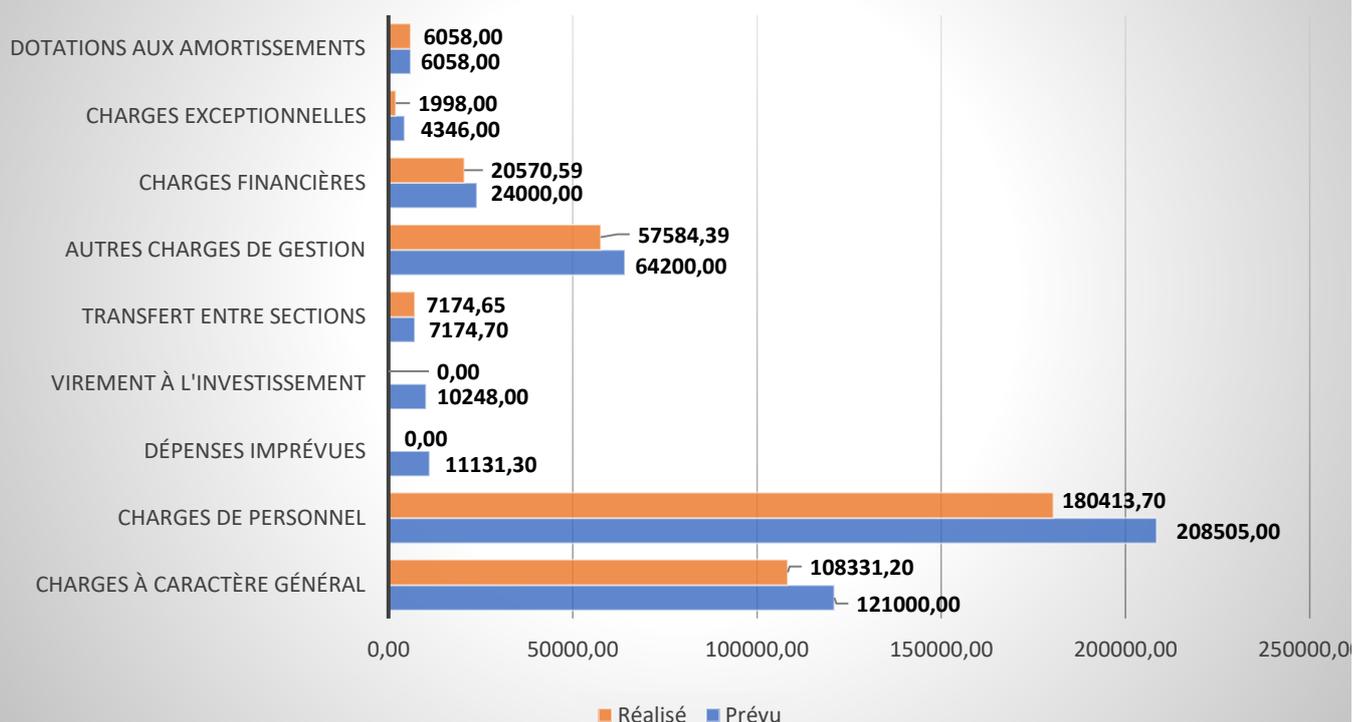
BUDGET 2021 DEPENSES D'INVESTISSEMENT



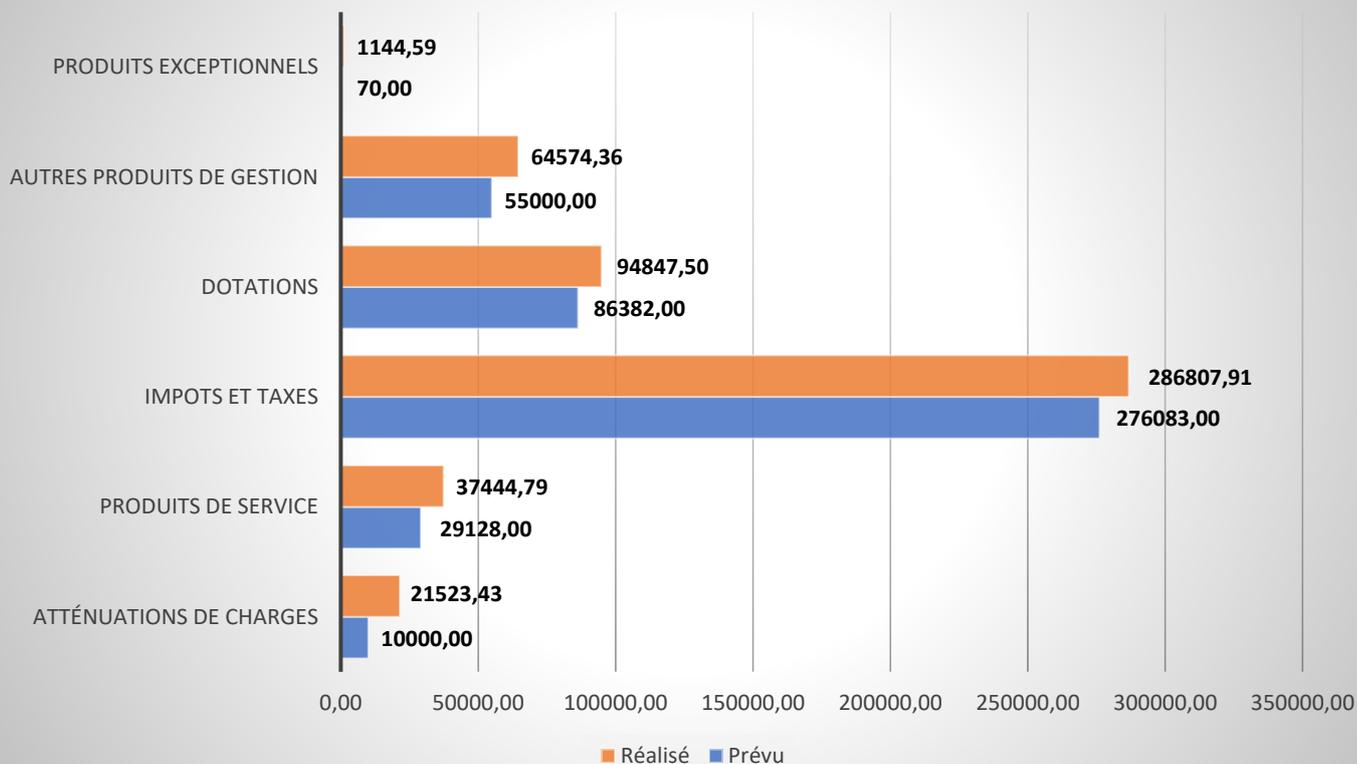
BUDGET 2021 RECETTES D'INVESTISSEMENT



BUDGET 2021 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET 2021 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



TRAVAUX ENVISAGÉS EN 2022

TRAVAUX A L'ECOLE

Pour répondre aux besoins liés aux effectifs grandissants, nous envisageons la réalisation de travaux d'aménagement :

- Création d'une ouverture entre le dortoir et les sanitaires pour permettre une circulation intérieure entre la classe et le dortoir
- Remplacement de la porte extérieure de la classe de l'étage ainsi que de la chaufferie
- Revêtement de l'accès autour de l'escalier en colimaçon

SECURISATION DE CHEMINEMENT PIETON

Les travaux d'aménagement de sécurité n'ayant pas pu être réalisés en 2021 faute de financement d'état sont reportés en 2022 sous réserve de l'obtention des subventions. Pour rappel il s'agit de la sécurisation du cheminement piéton en agglomération (rue de la Gare et rue des Acacias).



LIAISON DOUCE ARQUENAY-MESLAY

La Communauté de Communes envisage la réalisation d'une liaison douce entre Arquenay et Meslay du Maine. Les démarches sont engagées. La municipalité a déjà fait l'acquisition foncière et sera partenaire de la Communauté de Communes dans ce projet.

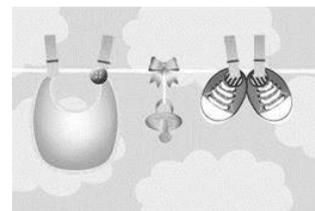
ENTRETIEN DES CHEMINS

La municipalité prend soin des voies de circulation de la commune en réalisant chaque année un programme d'entretien des chemins.

ÉTAT CIVIL 2021

ILS SONT NÉS

| | |
|------------------|--------------|
| Nathaël BIDOIS | 28 octobre |
| Elio BOUILLET | 07 septembre |
| Elina BRUNELLE | 29 décembre |
| Kaëden LACOUCHIE | 30 mai |
| Aubin MESLIER | 07 juillet |
| Nolann MOREAU | 02 mars |
| Charlie SASSIER | 29 avril |



ILS SE SONT DIT "OUI"

| | |
|----------------------------------|---------|
| Mohamed BOUCHAKA et Manon CAMPAS | 12 juin |
|----------------------------------|---------|



ILS NOUS ONT QUITTÉS

| | |
|------------------------------|------------|
| Sylvain COCHET | 15 mars |
| Robert GAHERY | 25 février |
| Rolande PESCHE (née CHABRUN) | 23 juin |



VIE SCOLAIRE

ÉCOLE DE LA COMMUNE

Une année à l'école d'Arquenay

L'école compte 67 élèves répartis sur 3 classes :

- Les maternelles avec Mme Millet
- Les CE1-CE2 avec Mme Launay
- Les CP-CM avec Mme Bourd

Cette année, l'école travaille sur le thème du sport. Au programme :

- Découvrir la natation synchronisée du CE1 au CM2 et création d'un spectacle pour la dernière séance du cycle.
- Participer à un défi sportif pour soutenir l'association du Téléthon. Cette course a eu lieu le 4 décembre dernier lors du week-end annuel autour de cette association. L'école a ainsi récolté 851€ grâce aux parrainages. Nous remercions chaleureusement les donateurs et les associations de la commune qui se sont jointes à ce projet.





- Un peu plus tard dans l'année, les enfants se rendront à Ballée pour pratiquer notamment l'escalade.
- Nous concluons l'année par une classe découverte au Bois du Tay sur le thème de l'EPS et de la nature. Les enfants pratiqueront de nombreuses activités : initiation au poney, Vélo, Course d'orientation, Slacklin, secourisme... Les CM se rendront sur le site en vélo afin de valider le savoir rouler et travailler sur la notion de transport éco-responsable.

Petits retours de temps forts réalisés par la classe de CE2-CM1-CM2 sur l'année 2020-2021.

Un cycle autour du vélo et de la sécurité routière. Les enfants ont appris à manier l'engin roulant avec précision et à se déplacer sur la chaussée grâce à plusieurs sorties sur route. Ce projet s'est conclu par le P'tit Tour à vélo USEP où les CM ont relié Arquenay – Laval afin de franchir la ligne d'arrivée de l'étape du Tour de France.





Un cycle Voile sur la base de Loisirs de St Denis du Maine. La classe a réussi à remporter la régates et s'est même initiée à la mythique épreuve des poteaux de Koh Lanta. Le déplacement des élèves sur le site de la Chesnaie leur permet de découvrir les lieux de toutes les activités qu'il est possible de pratiquer !



Arbre de Noël

La soirée de Noël a dû être annulée, cette année encore.

Le repas de Noël de la cantine a permis aux élèves de se retrouver autour d'un repas et de découvrir les cadeaux de l'APE pour chaque classe.





Visiter l'école

Nous ne sommes pas en mesure de réaliser pour le moment notre porte ouverte au regard des restrictions de brassage imposées par le gouvernement.

Néanmoins, nous pouvons répondre à vos questions par téléphone ou par mail et fixer un rendez-vous pour vous faire visiter l'école.

Je vous rappelle que les enfants nés en 2019 devront faire leur entrée en PS dès septembre 2022. Les enfants nés en 2020 pourront faire une rentrée plus tardive dans l'année si vous le souhaitez.

Voici quelques informations :

Téléphone de l'école : 02 43 98 65 88

Mail de l'école : ce.0530901s@ac-nantes.fr

Les inscriptions se font directement à la Mairie avec votre livret de famille et le carnet de vaccination de l'enfant.

Pour les informations sur le périscolaire (garderie, cantine), vous devez joindre la mairie : 02 43 98 42 09

Nous restons à votre écoute.

A bientôt

Cordialement

L'équipe enseignante

B.Bourd, directrice de l'école d'Arquenay

PÉRISCOLAIRE

Tarifs cantine

Repas enfants : 3.95 €

Repas adulte : 6.45 €

Le repas qui n'aura pas été réservés sur le portail famille sera facturé 1 € de plus.

Accueil périscolaire

Matin de 7 h 15 à 8 h 20

Soir de 16 h 10 à 18 h 30
(goûter compris)

Il est désormais possible de solliciter un accueil à 7 h le matin ou 18 h 45 le soir sur réservation préalable plusieurs jours à l'avance.

1.90 € à 1,95 €

par enfant suivant le quotient familial

Le ¼ d'heure supplémentaire est facturé 0.50 €. Tout dépassement d'horaires non prévu sera facturé 1 €

Il est dorénavant nécessaire de s'inscrire sur le portail famille de la communauté de communes.

Attention : Voici l'adresse du nouveau site du portail famille, à compter de janvier 2022 :

<https://paysmeslaygrez.portail-familles.app>

pour inscrire les enfants aux services périscolaires (cantine et accueil périscolaire) et de bien compléter le dossier pour **bénéficier du tarif d'accueil périscolaire dégressif en fonction du quotient familial**.

Un repas servi qui n'aura pas été réservé au préalable sur le portail famille sera facturé 1 € de plus.

ACCUEILS DE LOISIRS

La commune d'ARQUENAY a signé une convention avec les communes de :

- MESLAY DU MAINE
- BAZOUGERS

Les enfants domiciliés à ARQUENAY qui souhaitent fréquenter les accueils de loisirs de MESLAY DU MAINE ou de BAZOUGERS les mercredis et pendant les vacances scolaires bénéficient d'un tarif identique à celui des enfants domiciliés dans la commune d'accueil. La différence de tarif est prise en charge par la municipalité d'ARQUENAY.



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves c'est avant tout une équipe de parents bénévoles motivés, avec plein d'idées pour mettre en place des actions. Notre objectif : collecter des fonds pour contribuer au financement des différents projets pédagogiques des enseignants (cinéma, théâtre, classe découverte...)



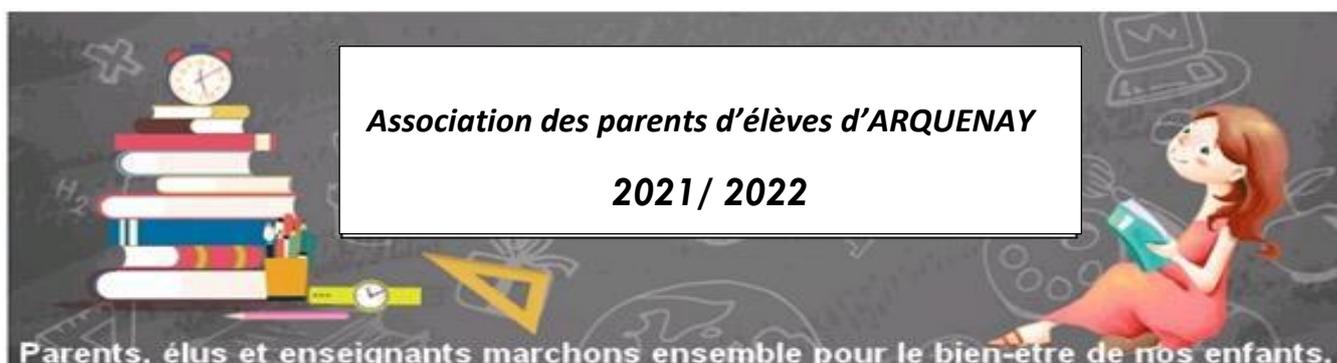
Le Bureau :

Présidente : Carolina PEREIRA
Vice-Président : Christophe TINNIERE
Secrétaire : Mélinda BRUNEAU
Vice-secrétaire : Adeline CHAUVEAU
Trésorier : Laurent LACOSTE
Vice-Trésorière : Anaïs DREUX

Les Actions de l'année :

Vente de citrouilles grâce au club des aînés.
Vente de viennoiseries le dimanche matin.
Vente de chocolats pour Noël.
Vente de brioches en Janvier.
Fête de l'école en fin d'année scolaire.

Nous avons besoin de vous, pensons au bien-être des enfants et de l'école ! ☺



COMITÉ DES FÊTES

Les manifestations 2022 :

- Samedi 2 avril : Chasse aux œufs de Pâques avec les enfants de la commune
- Samedi 11 juin : Lâcher de truites
- Dimanche 12 juin : Concours de boules
- Samedi 3 septembre : Fête communale (Moules-Frites)
- Vendredi 2 décembre : Soirée de mise en lumière du bourg et châtaignes grillées

Infos pratiques :

Pour vos fêtes, il vous est possible de louer les tables et bancs du Comité des Fêtes.

Tarif : 3 € l'ensemble (1 table et 2 bancs)

Renseignements et réservations auprès de :

- Mme LANDELLE : 06.87.77.35.14 ou au 02.43.02.36.35
- Mme BERTREL : 06.28.72.00.03

Si vous souhaitez vous
investir dans le milieu
associatif,
N'Hésitez pas à venir nous
rejoindre !

LES AFN



Lors de son service militaire au Régiment de Génie de Grenoble, entre 1963 et 1965, Monsieur Daniel MERCIER a participé, en Algérie, à des opérations militaires post-conflit.

Lors de la Cérémonie du 11 novembre, Monsieur Daniel MERCIER a été honoré par la remise d'une médaille pour sa valeureuse participation. Nous le félicitons pour son engagement au service de la Patrie.

LE CLUB DES AINÉS

Cette année encore, nous n'avons pu nous réunir autant que nous l'aurions souhaité.

Cependant, le repas des aînés a eu lieu le samedi 4 décembre, repas apprécié, même si certains adhérents ne pouvaient pas être des nôtres. Des chocolats ont été distribués aux personnes absentes ainsi qu'aux personnes en maison de retraite.

Certaines activités continuent de fonctionner, la pétanque en est un exemple ; chaque lundi après-midi à partir de 13 h 30 près de la mairie.

La formation informatique, promise et différée plusieurs fois « marche » fort bien, une quinzaine de personnes est inscrite depuis octobre dernier dans différents modules afin de perfectionner ou d'acquérir une bonne pratique. Elles sont réservées aux adhérents de l'association. Tous les niveaux sont acceptés. Le coût : 5 € par demi-journée.



Nous envisageons par la suite de proposer aux personnes qui le souhaitent, de se réunir un après-midi par mois, afin de réviser et partager les acquis. Cela pourrait se faire de la rentrée de septembre jusqu'aux vacances de Pâques.

Les petites randonnées doivent être concrétisées au début de l'année, environ 5 à 6 km, mais pas seulement marcher, cette marche serait mise à profit pour visiter un lieu-dit, une église, un château etc.

Des jeux de sociétés seront proposés également, en complément des traditionnels jeux de cartes. Mais évidemment tout cela ne pourra exister que si la situation sanitaire le permet.

LES RANDONNEURS D'ARQUENAY

C'est une association de **Loisirs Randos Découvertes, Participative et CONVIVIALE**.

Ses 45 adhérents viennent de divers horizons : Arquenay, Meslay du Maine, Bazougers, Laval, Olivet, Château Gontier, Saulges...

L'association accepte toute personne intéressée par la marche, les rencontres, la découverte du patrimoine et de la nature.

Un programme semestriel est établi par l'ensemble des adhérents, pour les randonnées du Lundi après-midi (10 à 15 km), parfois à la journée (20 à 25 km).

Depuis mars 2021, les mercredis après-midi, sont programmées aussi des randonnées mais plus courtes (7 à 9 km). Nous randonnons en Mayenne ou bien dans les départements limitrophes.

L'été 2021, il a été organisé 4 randonnées fraîcheur avec départ à 7h30. Il est prévu de les maintenir en 2022.

Du 13 au 18 septembre 2021, la 2^e partie du Tour de la Mayenne de Champfremont à Pontmain s'est déroulée avec 19 participants (165 km sur 6 jours).

Le 4 décembre 2021, l'association a organisé pour le Téléthon, en partenariat avec l'école, une randonnée de 9 km autour d'Arquenay.

Malheureusement, en raison de la situation sanitaire d'autres séjours ont dû être annulés et la Rando Gourmande n'a pu être organisée. Pour 2022 il a été programmé :

- En janvier un séjour raquette à Vic sur Cere,
- En mai une rando sur 3 jours dans les Cotes d'Armor,
- En septembre la suite du Tour de la Mayenne.

Renseignements : Roger Guesdon 06 88 33 32 57

Remy Foucault 06 08 84 64 98

Francis Nozahic 06 71 62 94 27



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE



1 place de l'Eglise, 53170 ARQUENAY
02.43.98.42.09

mairie.arquenay@orange.fr

Site internet : arquenay.mairie53.fr

 : Comm' Arquenay

HORAIRES :

Lundi, jeudi : 9h15-12h30 / 14h15-17h30

Vendredi : 9h15-12h30 / 14h15-18h00

BOITE AUX LETTRES

La boîte aux lettres, située devant le commerce "Le Bar d'Arq" est relevée tous les jours à 9h.

BIBLIOTHÈQUE

11 place de l'Eglise, 53170 ARQUENAY

Tel : 02.43.02.63.08

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30 à 18h30

Samedi : 10h30 à 12h30

CHARDONS

Sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires, fermiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage, ainsi que sur les haies qui les bordent. La destruction des chardons doit être effectuée en principe durant le printemps et l'été, **au plus tard le 15 juin et avant floraison.**

DIVAGATION ANIMAUX

Il est expressément défendu de laisser les chiens et chats divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître. Les chiens et chats errants saisis sur le territoire de la commune, sont conduits à la S.P.A. de LAVAL. En outre, les propriétaires, locataires, fermiers ou métayers ont le droit de saisir ou de faire saisir par un agent de la force publique, les chiens et chats errants dans les propriétés dont ils ont l'usage afin qu'ils soient conduits à la S.P.A.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Les propriétaires, les locataires ou les gardiens, occupant des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer ou de faire balayer, de désherber ou de faire désherber les trottoirs et caniveaux devant leurs maisons, cours, jardins, murs et autres emplacements afin de maintenir constamment dans un parfait état de propreté.

De même, en cas de neige et de verglas, les propriétaires, locataires sont tenus de casser la glace et de balayer la neige le long de leurs propriétés et de les mettre en cordon en limite d'emprise afin de maintenir un passage piéton. Il est également rappelé que l'emploi des produits phytosanitaires (désherbants, etc.) est interdit sur le domaine public.

TARIFS SALLE DE LA CHARMILLE

| Type de prestation | Commune | Hors commune |
|--|---------|--------------|
| PARTICULIERS | | |
| Vin d'honneur | 180 € | 230 € |
| Journée | 300 € | 400 € |
| Week-end 2 jours | 400 € | 550 € |
| Week-end 3 jours | 500 € | 700 € |
| Saint Sylvestre | 750 € | 950 € |
| Petite location sur jour ouvré (réunion, sépulture, ...) | 90 € | 115 € |
| Cauton salle | 1300 € | |

ASSOCIATIONS

| | | |
|---|---------|---------------------|
| Associations locales (manifestation à but lucratif) : | | Tarifs particuliers |
| - Première location dans l'année civile | Gratuit | |
| - Seconde location dans l'année civile | 150 € | |
| - Location supplémentaire dans l'année civile | 300 € | |
| Associations locales (manifestation à but non lucratif) | Gratuit | |

OPTIONS

| | |
|--|-------|
| Location vidéoprojecteur | 50 € |
| Cauton vidéoprojecteur | 500 € |
| Salle des associations (en supplément de la grande*) | 50 € |

Les demandes de location sont à effectuer directement à la mairie. Un état des lieux est effectué avant et après avec les locataires.

* La salle des associations ne peut être louée seule.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les élections présidentielles sont prévues les **10 et 24 avril 2022**.

Les élections législatives se dérouleront les **12 et 19 juin 2022**.

Les personnes souhaitant voter lors ce scrutin, et non inscrites sur les listes électorales de la commune, doivent déposer une demande au plus tard :

- le **vendredi 04 mars** pour voter aux élections présidentielles,
- le **vendredi 6 mai** pour voter aux élections législatives.

en se présentant à la mairie, ou en s'inscrivant en ligne sur le site internet www.service-public.fr. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile sont nécessaires.

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Monsieur le Préfet de la Mayenne a pris un arrêté d'obligation de la lutte collective contre le ragondin et le rat musqué, considérant que le département est infesté par ces espèces qui sont nuisibles aux végétaux et produits végétaux, et, qu'en outre, leur prolifération représente un risque pour les productions agricoles, les ouvrages d'art et l'hydraulique, pour la faune et la flore autochtones, pour la santé publique et pour la santé animale.



Considérant que la lutte contre le ragondin et le rat musqué doit s'effectuer de manière concertée et collective pour assurer une meilleure efficacité, le suivi des populations et le bilan des opérations, la municipalité a fait appel à Mr ROMARIE de BAZOUGERS, bénévole et titulaire d'un agrément de piégeage, pour la réalisation de cette lutte. Mr ROMARIE peut être amené à vous rendre visite dans le cadre de cette mission, réservez-lui le meilleur accueil !

A titre d'information, en 2020, 116 captures ont été réalisées, et l'année 2021 comptabilise 84 captures pour notre commune.

Mr ROMARIE est chaleureusement remercié pour son engagement et sa disponibilité.

LES NUITS DE LA MAYENNE

Le malade imaginaire* – d'après Molière- Collectif Citron

La 49^e édition du festival fera escale **le samedi 30 juillet à Arquenay** en invitant le collectif Citron. La compagnie angevine s'empare pour la première fois d'un classique du répertoire pour en extraire l'émancipation d'une jeunesse, qui a le courage de s'affranchir d'une autorité paternelle égocentrique.

Les jeunes amoureux, Angélique et Cléante, voient leur relation empêchée par un père égoïste qui rêve de marier sa fille à un médecin pour satisfaire ses intérêts personnels.

Parce qu'on peut tomber brusquement amoureux ou malade, parce qu'on peut tomber aisément dans les mailles d'une pensée fallacieuse, trompeuse, dictée par les soi-disant savants, parce que le malade n'est pas toujours celui qu'on croit...

Création sonore originale, utilisation de masques et enjeux dramatiques resserrés impriment du caractère à cette reprise audacieuse.

Infos pratiques

Théâtre

Tout public, à partir de 10 ans

Durée : 1h

Lieu : Centre-bourg – Arquenay

Date : Samedi 30 juillet 2022

Horaire : 21h30

Tarifs : 10 à 18 euros

Pour en savoir plus

Les nuits de la Mayenne

02 43 67 60 90 – contact@nuitsdelamayenne.com -

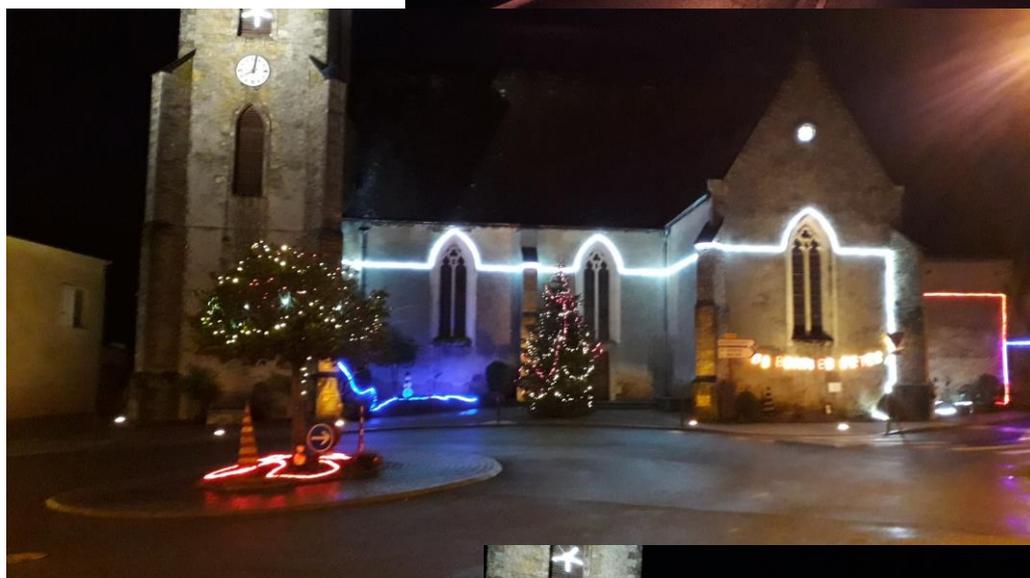
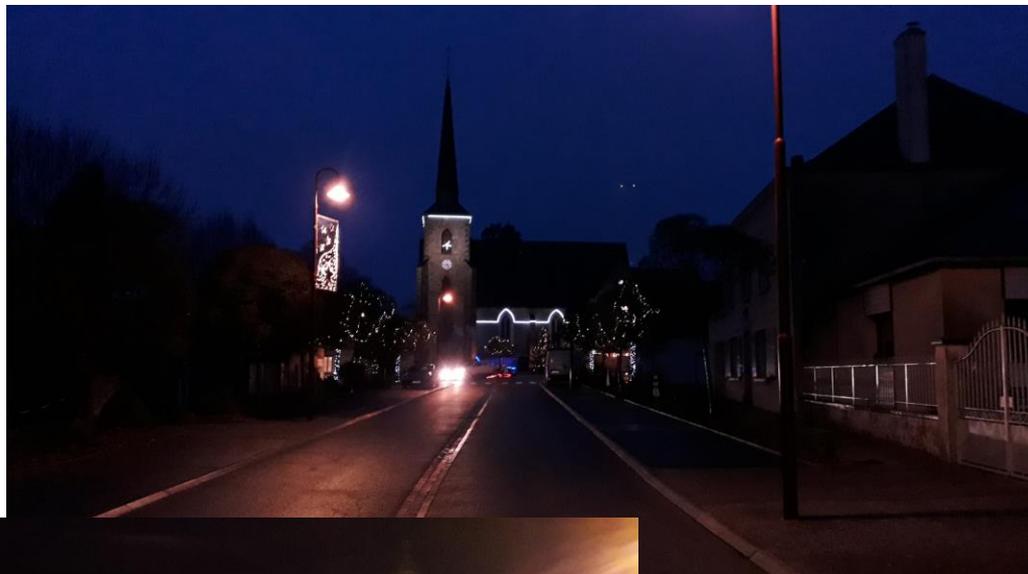
www.nuitsdelamayenne.com

<https://m.facebook.com/collectifcitron>



INFORMATION !

Tous Les évènements annoncés dans ce bulletin pourront être annulés ou retardés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.



Arquenay

Réalisé et imprimé par la Mairie d'Arquenay

Crédits photos et images : Mairie d'Arquenay
Freepik.com

Page | 28